



Regard Béthémontois



SOMMAIRE

Page 3	L'EDITORIAL
Page 4	VIE LOCALE <ul style="list-style-type: none">• Horaires Mairie• Inscription sur les listes électorales• Vous avez 16 ans C'est l'âge du recensement
Page 5	AGENDA <ul style="list-style-type: none">• 11 novembre• Le Noël des aînés• Animations de Noël• Calendrier des collectes des déchets
Pages 6 et 7	VIE LOCALE <ul style="list-style-type: none">• La chasse en forêt domaniale de Montmorency
Page 8	LE SEDIF <ul style="list-style-type: none">• Votre service public de l'eau
Page 9	INFO TRAVAUX
Page 10	LE CONSEIL MUNICIPAL
Page 11	LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Pages 12 et 13	VIE SCOLAIRE <ul style="list-style-type: none">• Une rentrée en rythme
Pages 14 à 18	CA S'EST PASSE A BETHEMONT <ul style="list-style-type: none">• Béthemont en fête• Exposition de Photographies• Fête de la Musique• Feux de la St Jean• La sortie des aînés• Cyclo cross
Page 19	L'HARMONIE INTERCOMMUNALE
Page 20	LA BIBLIOTHEQUE
Page 21	HOMMAGE A MONSIEUR JEAN PIERRE DUBOIS

Photographie de la couverture :
Béthemont en fête
Photo Monsieur ROUAULT

Rédaction, photos et impression réalisées par
l'Equipe Municipale

L'Editorial



Chères Béthemontoises,
Chers Béthemontois

Ce Regard Béthemontois vous présente entre autre l'aménagement des temps périscolaires que nous avons été amenés à mettre en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ce travail a été mené en concertation avec les élus de la commune de Chauvry avec beaucoup de sérieux, dans le but de proposer à vos enfants un emploi du temps le moins contraignant possible et des activités de qualité en rapport à nos moyens financiers.

Cette rentrée 2014 n'aura laissé personne indifférent tant les problèmes rencontrés sont nombreux. Économiques, sociales, financières ou encore scolaires, les obligations pour nos communes ne cessent de s'accroître !

Il est nécessaire de prendre conscience que les mesures prises par le gouvernement ont un impact significatif sur les finances locales.

Pour notre village, la dotation générale de fonctionnement versée par l'État a diminué de 7.5% entre 2013 et 2014 soit 3 547,00 €.

Dans le cadre du fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales, l'État nous a prélevé cette année 5 552,00 € pour refinancer les collectivités dite défavorisées. Ce prélèvement était de 878,00 € en 2012, celui-ci doit augmenter jusqu'en 2016 pour atteindre 9 740,00€.

Le transfert de la nouvelle compétence sur la mise en œuvre des rythmes scolaires est une nouvelle charge financière pour notre commune difficile à supporter.

Cette confiscation des ressources et l'augmentation des transferts pénalisent notre capacité à financer les investissements dont notre commune a tant besoin.

Je souhaite finir ces quelques lignes sur une note plus agréable, tout d'abord je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré durant quatre jours afin que notre fête de village soit une réussite pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Enfin, nous allons aborder cette période de fin d'année propice aux nombreuses manifestations, où j'espère avoir l'occasion de vous rencontrer.

Didier DAGONET
Maire de Béthemont-la-Forêt

VIE LOCALE



Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi : 09 h 30 à 12 h 00

Jeudi : 09 h 30 à 12 h 00

Vendredi : 16 h 00 à 18 h 00

Samedi : 09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matins sur rendez-vous.

La Mairie sera fermée du mercredi 24 décembre 2014 au dimanche 04 janvier 2015

Durant la période de fermeture, une permanence se tiendra :

Le mercredi 31 décembre, de 10h00 à 12h00

Inscription sur les listes électorales

Dans la perspective des élections Départementales et Régionales de 2015, nous vous rappelons qu'il est



nécessaire d'être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter à Béthemont-la-Forêt.

Si vous ne figurez pas encore sur les listes électorales, si vous venez d'emménager et si vous souhaitez voter à Béthemont-la-Forêt en 2015, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent et ce, **avant le 31 décembre 2014**.

Comment s'inscrire ? :

En venant directement à la Mairie (aux horaires d'ouverture).

Pour cela présentez-vous avec :

- **une pièce d'identité** (passeport, carte nationale d'identité en cours de validité)
- **un justificatif de domicile** de moins de trois mois à votre nom.

Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles nés en octobre, novembre et décembre 1998, doivent se faire recenser à la Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire facilite l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée lors des concours ou examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie, muni d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents.

Calendrier des collectes des déchets



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h00 et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants. La collecte aura lieu les vendredis 21 novembre, et 19 décembre 2014.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres. La collecte aura lieu tous les jeudis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule. La collecte aura lieu le mardi 2 décembre 2014.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les mardis.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- **Viarmes vous accueille :**

Du 1^{er} novembre au 28 février 2015 tous les jours sauf le mardi et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h à 17h, les dimanches de 9h à 12h30.

- **Champagne-sur-Oise vous accueille :**

Du 1^{er} novembre au 28 février 2015 tous les jours sauf le jeudi et les jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h, les samedis de 9h à 17h et les dimanches de 9h à 12h30

11 NOVEMBRE 2014

96^e anniversaire de l'Armistice 1914 – 1918

A l'occasion de cette journée commémorative, la commune de Béthemont-la-Forêt vous convie à une cérémonie du souvenir qui se déroulera au cimetière communal à 9 heures 30. Cette cérémonie sera suivie d'une collation pour les jeunes et d'un vin d'honneur pour les adultes.

Nous vous attendons nombreux.

**Une exposition se déroulera
du 11 au 18 novembre
dans la salle du Conseil Municipale**

Le Noël des aînés

Les membres du Centre Communal d'Action Social et le Conseil Municipal seront heureux d'accueillir en Mairie, à l'occasion de la réception de fin d'année nos aînés le samedi 6 décembre 2014 à partir de 11h00.

Animations de Noël



Le Père Noël donne rendez-vous aux petits et grands le **samedi 13 décembre 2014** à partir de 17h30 pour participer aux animations de Noël.

A cette occasion, les enfants pourront rencontrer le Père Noël et déposer leur lettre.

Noël des écoles

Les enseignants des écoles de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry nous informent que les enfants et leurs parents seront conviés à retrouver le Père Noël à la salle des fêtes de Chauvry en fin d'après midi le vendredi 12 décembre 2014.

La chasse en forêt domaniale de Montmorency

Chaque année l'Office national des forêts organise des journées de chasse en forêt domaniale de Montmorency. Ces journées permettent de réguler les populations de sangliers et de chevreuils et contribuent ainsi à la conservation des écosystèmes forestiers.



De cette régulation dépendent :

- l'équilibre sylvo-cynégétique (faune/flore),
- le renouvellement de la forêt,
- la limitation des accidents avec les véhicules,
- la réduction des dégâts sur les terrains agricoles.

La forêt de Montmorency, grande d'environ 2000 hectares, abrite une population de chevreuils et de sangliers

Sans régulation, une trop forte densité de ces animaux pourrait entraîner des dommages aux jeunes plants forestiers par la consommation répétée des jeunes pousses (abroustissement).

Le niveau de la population de cervidés (chevreuils) est contrôlé par la chasse. Le nombre d'animaux à prélever est défini chaque année par un plan de chasse arrêté par le Préfet.

Des interventions optimisées pour une chasse raisonnée

L'ONF est détenteur du droit de chasse en forêt domaniale et mène une gestion cynégétique exigeante en partenariat avec les autres acteurs de la chasse: la FICIF (Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France), la DDT (Direction Départementale des Territoires), le Conseil Général, les associations d'usagers, les adjudicataires de chasse ainsi que les autorités de l'Etat (Gendarmerie et Police).

Calendrier des jours de chasse 2014-2015 en forêt de Montmorency

NOVEMBRE 2014

DECEMBRE 2014

JANVIER 2015

FEVRIER 2015

Les jeudis 13 - 20 - 27

Les jeudis 4 - 11 - 18

Les jeudis 8 - 15 - 22 - 29

Les jeudis 5 - 12

PRUDENCE, action de chasse
du 13 novembre 2014 au 12 février 2015

Lors des journées de chasse, des panneaux
'chasse en cours' sont disposés en périphérie
du secteur chassé.

Promeneurs, cavaliers, cyclistes ..., vous devez être attentifs à la
signalétique mise en place.

Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées.

Par ailleurs, en fonction de la localisation des chasses, certaines routes
départementales pourront être fermées à la circulation de façon
ponctuelle.



Se tenir informé avant une sortie en forêt



Le calendrier des jours chassés
dans toutes les forêts
domaniales est disponible sur
www.onf.fr.

Des affiches seront apposées
sur les panneaux d'information
en forêt.

Des panneaux 'chasse en
cours' sont disposés le jour de
chasse autour du secteur
chassé.

LE SEDIF, VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU VOUS INFORME



Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et **les rapports d'activité et développement durable** du SEDIF pour l'exercice 2013 sont disponibles sur le site internet www.sedif.com (rubrique « le kiosque - publications institutionnelles »).

■ **Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France** est un établissement public créé en 1923, responsable du service public de l'eau potable pour le compte des communes et intercommunalités franciliennes qui y adhèrent. Administré par des élus représentant ces communes et intercommunalités, et desservant 149 communes réparties sur 7 départements d'Ile-de-France hors Paris, le SEDIF assure l'alimentation quotidienne en eau potable de 4,4 millions d'usagers.

■ **En 2013, la qualité sanitaire de l'eau du SEDIF**, attestée par près de 350 000 analyses annuelles réalisées tout au long du parcours de l'eau jusqu'au robinet du consommateur, a été excellente. Les taux de conformité microbiologique et physico-chimique des prélèvements réalisés sur l'eau distribuée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire sont respectivement de 99,93 % et 99,87 %.

■ **Attentif au maintien et à la modernisation de son patrimoine**, le Service public de l'eau a consacré 143,1 M€ H.T. à l'investissement en 2013. Il a ainsi inauguré les unités de traitement aux ultraviolets des usines de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne pour un montant total de 9,5 M€ H.T., et lancé la construction de la nouvelle station de pompage de Puteaux et de l'unité de traitement des effluents de l'usine de Choisy-le-Roi pour des montants respectifs de 12 M€ H.T. et 19,3 M€ H.T.

■ **Soucieux d'offrir le meilleur service à ses usagers**, le SEDIF met en œuvre des projets innovants, tels que le télérelevé et le dispositif Eau Solidaire d'aide aux usagers en difficulté, et s'investit dans une démarche de développement durable.

■ Les principaux chiffres

➤ Dans votre commune – **BÉTHEMONT-LA-FORÊT**

Prix de l'eau potable et de l'assainissement au 1er janvier 2014(1)	Nombre d'abonnements(2)	Consommation annuelle(3)
2,2036 € T.T.C./m3 dont eau potable seule : 1,4760 € H.T./m3	171	20 463 m3

➤ A l'échelle du SEDIF

Prix de l'eau potable et de l'assainissement au 1er janvier 2014(1)	Nombre d'abonnements(2)	Consommation annuelle(3)
4,2127 € T.T.C./m3 dont eau potable seule : 1,4760 € H.T./m3	566 791	235 916 171 m3

(1) Prix au 1er janvier 2014 pour une consommation annuelle de 120 m3, toutes taxes et redevances incluses

(2) Au 31 décembre 2013

(3) Volumes consommés en 2013 = volumes vendus corrigés des débits à établir

(4) Au 31 décembre 2013, y compris abonnés hors territoire du SEDIF (40)

Travaux de peinture dans les locaux scolaires

Pendant les vacances scolaires d'été, une entreprise a repeint la classe et le couloir de l'école du bas qui accueille les élèves de primaire.

Le montant de ces travaux s'élève à 6.168 € TTC.

Pendant cette même période, notre agent communal a refait les peintures des toilettes des enfants dans la cour de l'école.

Réfection des toitures de bâtiments

Suite au violent orage de grêle qui a impacté notre commune fin juin, des réparations ont été effectuées sur les toitures de la Mairie, de l'école, de l'église, du préau de l'école et du local technique. Une déclaration des dégâts a été adressée à notre assureur qui doit nous indemniser par rapport à la dépense engagée qui s'est élevée à 10106,40 € T.T.C.



Travaux de voirie

Pendant cet été, nous avons entrepris la réfection de la rue de Montubois entre le N° 37 et le calvaire en direction de Taverny.

L'entreprise de travaux publics a procédé à la projection d'une couche d'émulsion sur laquelle a été appliqué un gravillonnage.

Ces travaux représentent une dépense de 32.924,39 € TTC subventionnée à hauteur de 9.000 € par la communauté de communes.

Il a également effectué :

Rue de la Vieille France la réparation des parties détériorées avec un traitement spécial en enrobé projeté. Le montant de ces travaux est de 5.520 € TTC

Rue de la Terre Marin sur la placette et niveau du 7 allée des Châtaigniers, L'entreprise a procédé à la remise à neuf de l'enrobé qui était dégradé. Montant total de ces travaux : 16.445,37 € T.T.C

Aménagement Place de la Pompe :

Il a été procédé au remplacement de la pompe attenante au puits, celle-ci ayant été volée.

Les plots en bois cassés délimitant le parking ont été remplacés.

Le toit du panneau d'affichage a été remis à neuf.

Total dépensé pour ces travaux : 3.659,72 €. Une subvention de 1.650 € provenant de la Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux devrait nous parvenir pour ce dossier.

Divers petits travaux

A la demande des services du centre de secours de Bessancourt / Frépillon, le capot d'une bouche d'incendie a été remplacé par l'intermédiaire de la société Véolia pour un montant de 580 € TTC.

Dans la Mairie, suite à une vérification d'entretien, il a été procédé au remplacement d'un extincteur. Travail facturé 114,72 € par la société en charge de cette maintenance.

Une commande a été passée pour la réfection de la rive de la toiture de l'ancienne école, des gravois provenant de cet ouvrage sont tombés dans la cour mitoyenne des voisins. Ces travaux doivent être effectués dans le courant du mois de Novembre.

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL du 2 juillet 2014

8 élus étaient présents, 1 absent.

1 Actualisation des tarifs de reproduction des documents administratifs :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**

Approuve les tarifs relatifs à la transmission de copie de documents administratifs, comme tels :

- reproduction sur cédérom : 2.75€,
- reproduction au format A4 en noir et blanc : 0.18€ la copie,
- reproduction au format A4 en couleur : 0.25€ la copie,
- reproduction au format A3 en noir et blanc : 0.30€ la copie,
- reproduction au format A3 en couleur : 0.50€ la copie,
- reproduction de plan : frais réel sur devis d'un prestataire externe missionné par la collectivité,
- Dossier complet du PLU : frais réel sur devis d'un prestataire externe missionné par la collectivité,
- Frais d'envois postaux des documents administratifs : frais réel au tarif en vigueur,

2 Modification du Plan Communal de Sauvegarde :

Considérant le Plan Communal de Sauvegarde approuvé en séance du Conseil Municipal du 11 juin 2013,

Considérant le renouvellement des Conseillers Municipaux et la nécessité de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**

Approuve la mise à jour en page N°10 du Plan Communal de Sauvegarde et plus particulièrement de l'annuaire d'urgence, qui est arrêté dans l'ordre suivant :

- Monsieur Didier Dagonet,
- Monsieur Gérard Wagentrutz,
- Monsieur Bertrand Vergnaud,
- Madame Chantal Delamour,
- Madame Stéphanie Grocaut.

3 Convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relevé avec Gaz Réseau Distribution de France :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**

Approuve la Convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relevé avec Gaz Réseau Distribution de France,

Autorise le Maire à signer tous les actes afférents.

4 Rapport d'activités 2013 du Syndicat Tri Or :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**

Prend acte du rapport annuel 2013 présenté par le Syndicat Tri-Or,

Informe la population que le rapport peut être consulté en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



Compte-rendu du Conseil Communautaire du 20 juin 2014

1) Compte Administratif 2013

La section de fonctionnement comporte un excédent de 642 666,71 €. La section d'investissement présente un déficit de 451 976,00 €. Le résultat global de l'exercice se solde donc par un excédent de 190 690,71 €.

Les restes à réaliser sont à comptabiliser en recettes d'investissement pour un montant de 137 388,72 €. Le compte administratif est adopté à l'unanimité sous la présidence de M. Wagentrutz.

2) Compte de Gestion 2013

Le compte de gestion, établi par le Trésor Public se révèle conforme au compte administratif de la Communauté de Communes. Sans observation ni question, le compte de gestion est voté à l'unanimité.

3) Affectation des résultats de 2013 au budget 2014

Le Conseil Communautaire approuve l'affectation d'une partie des résultats de la section de fonctionnement de 2013 à la section d'investissement de l'exercice 2014 pour un montant de 589 364,72 €, le solde soit 53 301,99 € est reversé en recette de fonctionnement pour l'exercice 2014

4) Décision Modificative n°1

Les modifications budgétaires sont équilibrées en recettes et en dépenses, en fonctionnement pour un montant de 3 891 376,00 €, en investissement pour un montant de 899 322,72 €
La décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

5) Fonds de Concours voirie 2013

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'attribuer les montants suivants aux communes :

Béthemont la Forêt	9 000,00 €	Chauvry	8 000,00 €
L'Isle Adam	85 000,00 €	Nerville la Forêt	15 000,00 €
Parmain	52 000,00 €	Presles	35 000,00 €
Villiers Adam	18 000,00 €		

VIE SCOLAIRE

UNE RENTREE EN RYTHME

Les enfants de nos villages ont repris le chemin de l'école le mardi 2 Septembre 2014, un grand jour pour les enfants mais aussi pour les parents.

Comme chaque année, tout s'est bien déroulé.

Calendrier des vacances scolaires 2014/2015

Vacances de Noël :

Du vendredi 19 décembre après la classe au lundi 5 janvier au matin

Vacances d'hiver :

Du vendredi 13 février après la classe au lundi 2 mars au matin

Vacances de printemps :

Du vendredi 17 avril après la classe au lundi 4 mai au matin

Vacances d'été :

A partir du 3 juillet après la classe

Effectifs des écoles

49 enfants répartis en 3 classes

Maternelle : 19 élèves

Béthemont la forêt : CP/CE1
Classe élémentaire : 14 élèves

Chauvry : CE2/CM1/CM2
Classe élémentaire : 16 élèves



Comme indiqué dans le précédent Regard Béthemontois, plusieurs consultations ont été organisées par la municipalité avec les différents intervenants de la vie scolaire, et cela, dès l'annonce de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Ces consultations ont abouti à une nouvelle organisation du temps scolaire :

Ecole de Béthemont :

- 8h45/11h45 – 13h45/16h15 le lundi et le jeudi
- 8h45/11h45 – 13h15/15h30 le mardi et le vendredi
- 8h45/11h45 le mercredi

Ecole de Chauvry :

- 8h30/11h30 – 13h30/15h30 le lundi et le jeudi
- 8h30/11h30 – 13h30/15h30 le mardi et le vendredi
- 8h30/11h30 le mercredi

Le Temps d'Activités Pédagogiques

Le coût généré par la mise en place des TAP étant relativement important pour nos communes, il a été décidé de demander une participation financière aux parents.

L'Organisation :

Le Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) non obligatoire est proposé aux enfants de 15h30 à 17h00 les mardis et vendredis, des ateliers ludiques sont mis en place par nos animateurs de garderie et de cantine.

Le fil conducteur de l'année sont les 4 éléments en lien avec le projet d'école. Du mois de Septembre aux vacances de la Toussaint, les enfants ont particulièrement travaillé sur le thème de la terre (ramassage des marrons, manipulation d'argile...).



Au retour des vacances scolaires, le thème abordé sera le feu (notamment par la réalisation d'une fresque).

l'accueil de loisir du mercredi

Les enfants de la commune de Béthemont-la-Forêt ont la possibilité d'être accueillis au sein de la commune de Villiers Adam pour la restauration et l'accueil périscolaire du mercredi.

Pendant les vacances scolaires, les enfants des deux communes ont la possibilité d'intégrer le centre de loisirs de Frépillon.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Le scrutin s'est déroulé le 10 octobre dernier :

- **Les titulaires** sont : Mmes Corinne Charpentier, Céline Dumény, Nadège Tisserand
- **Les suppléants** sont : Mmes Sylvie Bonin, Michèle Rouault, Valérie Tchekhoff

ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT



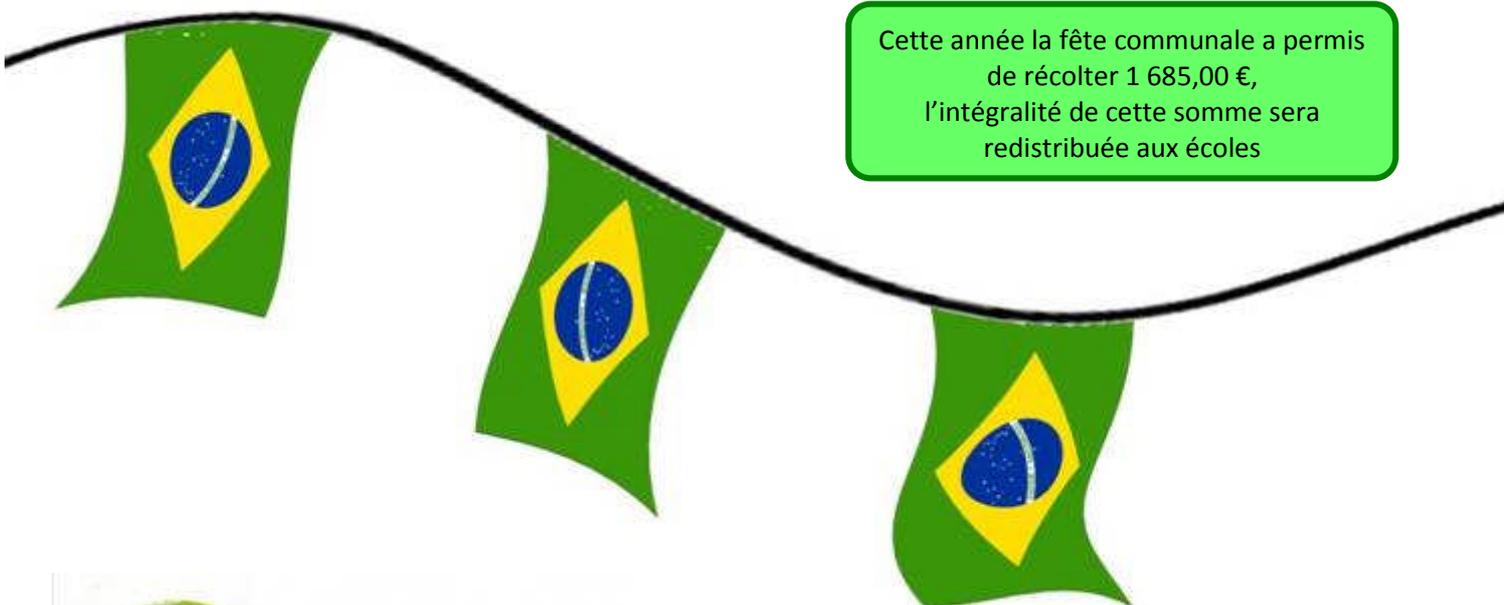
Le soleil s'est invité pour ce week-end festif sous les couleurs Brésiliennes.

Olympiade, maquillage et chamboule tout ont été proposés aux enfants, ainsi qu'un lâcher de ballons. Cette année, l'un des ballons a parcouru 145 kilomètres en atteignant le département de l'Orne.

La soirée du samedi a débuté par un repas grillades, puis à la nuit tombée, le ciel s'est illuminé de lanternes célestes, puis la soirée s'est achevée par un remarquable feu d'artifice.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT



Cette année la fête communale a permis de récolter 1 685,00 €, l'intégralité de cette somme sera redistribuée aux écoles



Thierry et Bertrand, nos deux cuisiniers, nous ont concoctés un repas Brésilien composé de :

- Caipiriñha (apéritif contenant de la cachaça, du sucre et du citron vert)
- Salade verte, tomates, oignons
- Feijoada (pieds, queues, et oreilles de porc accompagnés de riz et d'haricots noirs)
- Crème caramel « Natas do ceu ».

Cette année, le panier de la ménagère a été gagné par un Béthemontois : Monsieur Flohic.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Exposition de photographies

Nature de la fractale au Panorama

Invité d'honneur : Monsieur **LAMBERTMONT -FORD**

Le samedi 21 juin s'est ouvert l'exposition photos, Nature de la Fractale au Panorama. De nombreux aînés qui s'étaient déplacés pour le vernissage, ont pu découvrir ces magnifiques photos et écouter les explications de Monsieur LAMBERTMONT FORD. A cette occasion, un buffet a été dressé par les responsables du CCAS. Du 21 juin au 28 juin, de nombreuses personnes ont pu découvrir cette exposition et tout particulièrement les enfants de l'école. Nous remercions Monsieur LAMBERTMONT-FORD pour son assiduité durant toutes les permanences.



Fête de la musique



Le 21 juin 2014 la chorale « A travers chants » nous a fait découvrir les chants du XVI^{ème} siècle à nos jours.

Nous avons pu également apprécier un concert de jeunes violonistes talentueux. Enfin, cette soirée musicale ne pouvait s'achever sans les airs de l'orgue de Barbarie de Monsieur CHAUDUN. Félicitations à tous ces artistes.



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

Feu de la Saint Jean

La pluie n'a pas réussi à décourager une trentaine de personnes à participer à la fête de l'été du 28 juin. Malgré le manque du feu d'artifice, la soirée s'est passée sous le préau de l'école, dans la bonne humeur autour des gâteaux réalisés par 10 pâtissiers. Félicitations à tous dont 3 ont remporté les compliments du jury. Mme DUTHILLEUIL nous révèle sa recette du Baba au rhum, premier prix de ce concours culinaire.



Savarin surfin

Temps de cuisson : 20 mn
(Thermostat 7 ou 220°)

Pour 6 personnes

120gr de farine

50 gr de beurre

150 gr de sucer semoule

3 cuillères à café de lait

1 cuillère à café de levure

3 œufs

Une pincée de sel

Sirop au rhum

½ litre d'eau

250 gr de sucre

1 verre de rhum

Crème pâtissière

Travailler dans une terrine les jaunes avec le sucre, le sel. Ajouter le lait chaud, la farine et le beurre fondu. Mettre ensuite les blancs battus en neige et la levure. Verser dans un moule en couronne, beurré. Cuire à four chaud.

Démouler et laisser refroidir et arroser du sirop

Sirop au rhum

Faire chauffer l'eau, le sucre et le rhum. Retirer du feu à l'ébullition.

Arroser le savarin

Crème pâtissière

Travailler les œufs avec le sucre et la farine. Faire cuire sur feu doux



ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

La sortie du CCAS

En cette année de commémoration, le CCAS a proposé la découverte de Compiègne qui a joué un rôle de stratégie militaire important durant le premier conflit mondial.

Au cœur de la forêt de Compiègne, la clairière de l'Armistice évoque la signature de l'Armistice de 1918.

La journée a débuté par la visite du Palais Impérial avec ses appartements richement décorés et meublés, restés tels que les ont désirés Napoléon 1^{er} ou Napoléon III et le musée de la Voiture. Un délicieux repas dans un cadre champêtre a complété cette belle journée estivale.

L'équipe du CCAS déplore le peu de participants cette année.

En effet, 15 séniors ont répondu présents à cette activité.

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine.



Cyclo cross



Cela fait 14 ans que le club de cyclisme de SAINT LEU organise en début de saison sur le terrain communal de notre village un cyclo-cross destiné aux jeunes licenciés. Le samedi 18 octobre dernier cette manifestation a réuni de nombreux participants venus de clubs de cyclisme de notre département et de départements voisins. Cette réunion sportive qui est l'une des premières de la saison, a permis aux participants de se mettre en condition avant de s'affronter lors des compétitions automnales.



Notre ensemble musical recrute !



En 2006, nous avons relevé le défi de créer une Harmonie dans le cadre de l'Intercommunalité de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

C'est aujourd'hui une réalité, puisque nous sommes 23 musiciens à nous retrouver chaque semaine pour le merveilleux moment de détente qu'est une répétition, www.facebook.com/HVOise .

***Nous pouvons faire mieux encore, rejoignez-nous !
Ouvert à tous les musiciens, débutants et confirmés***

Il vous sera demandé

- ✓ une énorme richesse associative
- ✓ une régularité de présence
- ✓ un état d'esprit de qualité

Nous répétons tous les mardis soir de 20H à 22H, Ecole Albert Camus, rue Chantepie Mancier 95290 L'Isle-Adam

Renseignements

Stéphane JEST, Chef d'Orchestre, au 06 15 07 45 06
hvo3f@yahoo.fr



Un groupe, autant enthousiaste que sympathique vous attend.

Bibliothèque municipale

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte

Tous les samedis de 10h à 12h sauf pendant les vacances scolaires.

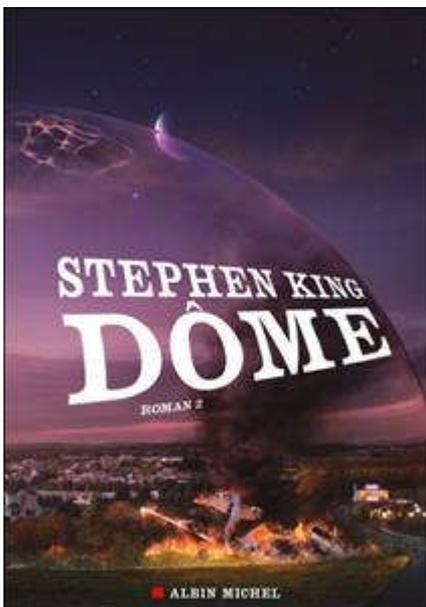
Vous avez emprunté des livres ,venez nous les déposer et choisir d'autres romans.

L'emprunt de livres est gratuit .La durée du prêt est de 4 semaines,exception pour les nouveautés,la durée est de 2 semaines.



Afin de vous faire découvrir des romans, les bénévoles vous proposent leur coup de cœur :

Dôme de STEPHEN KING



C'est la première fois que je lisais du Stephen King et je n'ai pas été déçu par l'intrigue de ce thriller en 2 tomes.Ce roman est bien ficelé où l'auteur n'a d'égal pour mettre en lumière les comportements humains.

Résumé :La petite ville de Chester's Mill aux Etats Unis se trouve soudainement coupée du monde par un dôme transparent.

Ce thriller a donné lieu à la création d'une série télévisée :Under the Dôme.

Pour la fin d'année ,la bibliothèque propose des livres sur le thème de Noël pour les jeunes béthemontois

Venez les découvrir et les emprunter

Bonne lecture à tous

Les Bénévoles

HOMMAGE A MONSIEUR JEAN-PIERRE DUBOIS



Monsieur Jean-Pierre Dubois nous a quittés le 16 octobre 2014 dans sa 74^{ème} année.

Qui n'a jamais croisé cet homme qui avec enthousiasme et bonne humeur parcourait Béthemont-la-Forêt ?

Celui qui était toujours empreint de générosité et d'amour pour les siens mais pour tant d'autres aussi

Jean Pierre DUBOIS aux multiples facettes aurait voulu avoir plusieurs vies pour pouvoir offrir davantage de son temps et de son énergie.

Il était un enfant de notre village, né à Béthemont-la-Forêt le 26 septembre 1941.

Durant des décennies, nous avons pu le voir cultiver ses champs ou le croiser sur l'un des tracteurs.

Il fut conseiller municipal de 1971 à 1977.

Jen Pierre DUBOIS aimait la vie, il aimait les gens et toutes celles et ceux qui l'ont côtoyé ne l'oublieront pas.

Il laissera dans notre village le souvenir d'un homme ouvert vers les autres.



BETHÉMONT-LA-FORÊT

**Didier DAGONET,
Maire de Béthemont-la-Forêt**

Le Conseil Municipal,

**invitent les Béthemontois
à célébrer solennellement le**

**96^e Anniversaire
de l'Armistice
du 11 Novembre 1918**

Mardi 11 Novembre 2014

9h30 : Rassemblement à l'entrée du cimetière.
Dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

10h00 : Un vin d'honneur sera offert par la municipalité
aux participants.

Une exposition sur le conflit de 1914/1918
se déroulera dans la salle du Conseil Municipal

le mardi 11 novembre de 9h30 à 10h30, le jeudi 13 novembre de 9h30 à 12h00,
le vendredi 14 novembre de 16h00 à 18h00, le samedi 15 novembre de 9h30 à 12h00
et le lundi 17 novembre de 9h30 à 12h00